

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
29/06/2017**

L'an deux mille dix sept et le sept juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

Présents : M. RAMEAU (Proc.), Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. AMOUROUX (Proc.), LIVOTI, Mme TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH

Absents excusés :

**M. RIVIERE (Proc. M. AMOUROUX)
Mme DALLA-ZANNA (Proc. M. SANS)
Mme CAHUZAC (Proc. M. RAMEAU)**

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 7.6

**Versement subvention exceptionnelle
Association « IMPACT KARATE 31 »**

Monsieur PIZZATO Jean-Luc a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de l'Association IMPACT KARATE 31 qui sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € afin de permettre à tous les adhérents concernés de participer aux championnats nationaux, voire internationaux.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

D E C I D E à l'unanimité des membres présents,

- de verser à l'Association « IMPACT KARATE 31 » une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € ;
- d'imputer la dépense à l'article 6574 du **Budget communal 2017** ;
- de procéder à un virement de crédits du même montant de l'article 65548 vers l'article 6574.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 13.07.2017

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 10 juillet 2017

Le Maire,

